Image not found or type unknown

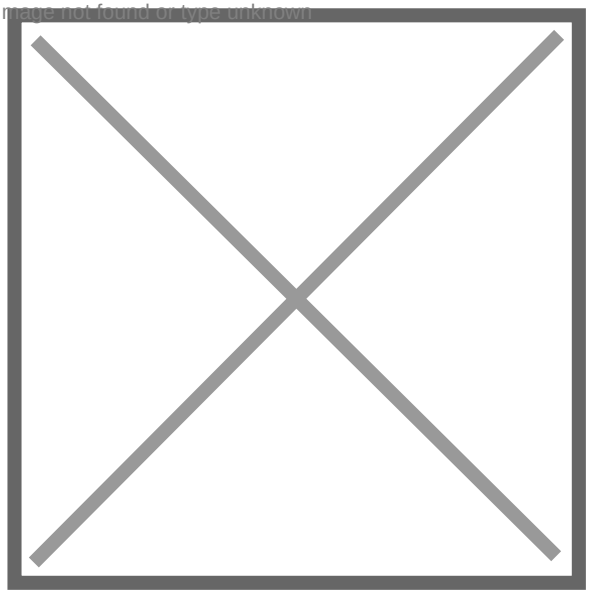

Droit à APL location par ma soeur

Par **rilian**, le **24/10/2015** à **20:17**

Bonjour,

Question : Est ce que je peux percevoir l'ALS ou l'APL sachant que c'est ma soeur qui me loue l'appartement à 600 euros.Je ne relève ni de l'ascendant et descendant !
Mes ressources ont diminué de plus de la moitié(CDD, plus d'indemnités en qualité de demandeur d'emploi).

Est-ce que j'ai intérêt à demander à ma soeur d'établir une attestation de loyer pour les périodes en question.
Quels autres justificatifs seront nécessaire ?

Merci pour votre précieuse aide.

RILIAN.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés